



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 21 Octobre 2015

1) Q : Pourquoi les services VM3 sont mis anarchiquement sur les services (retrait du service en cours alors que l'agent n'aurait pas de visite). (B):

R : Il nous faut plus de précision (un nom en particulier). Nous demandons surtout à ce que les agents soient prévenus en temps et en heures afin que cela puisse être facile à savoir pour celui-ci (appel téléphonique)

2) Q : Demandons que les relèves ne pouvant être faites qu'au centre-ville, soient faites au plus proche de la salle Debrosses. (B)

R : Un schéma de relève est à l'étude.

3) Q : L16 : Retour conducteurs

- Service 125 derniers tours sur le 16/01 dernier tour 10 minute de retard !!!!!!!!!!!!!!!
- Service 515 derniers tours sur L16/03 dernier tour passe à 26 minutes ?
- Les autres tours sont à 31 minutes.
- idem 16/05 frange du matin à 30 minutes alors que frange du soir à 25 minutes.

R : Une réponse globale est donnée pour ces 4 points avec une étude de chaque cas. A chaque fois que nous posons nos questions une semaine à l'avance, la direction n'est pas en capacité de nous répondre sur des points pourtant très précis, que faut-il faire pour que cela aboutisse à des réponses cohérentes !

(B)

4) Q : Toilette Longvic L18 trop de pression. (B)

R : Fait

5) Q : Toilette L13 Fontaine, pas d'eau pour se laver les mains. (B)

R : C'est un bloc autonome c'est logique.

6) Q : Suite à un malaise doit-on sortir la personne à la demande du PCC ? (B)

R : Non ce sont les secours. Donc veuillez rappeler au Agent du PCC de ne pas nous le demander et surtout au « Tram »

7) Q : Service 96 relève de 12h18 pour 12h23 (Hop, Monge) reprise de l'autre côté très difficile car le bus est fréquemment en retard. (B)

R : c'est exact, nous allons voir comment gérer cela.

8) Q : Sortie collège Jean Rostand, le mercredi mettre PIMMS. questions récurrentes. (B, E.C.)

R : Des Pimms ont été mis mais malheureusement pas au bon moment en effet. Nous allons revoir cela pour la rentrée de novembre afin qu'ils soient mieux placés.

9) Q : Dernier départ L18/01, S95 direction Longvic reste 25 minutes sur perrières très dangereux car dealer à côté du bus trafic important. (B, E.C.)





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

R : Nous verrons pour déplacer le battement (soit le lieu, soit le moment) afin de ne plus être exposé.

10) **Q :** Temps de parcours dégradés :

a. Sur la L6, L5, L3 nous demandons de revoir les temps sur ces lianes.

- Pour exemple L06/O1 : entre les TM de mars 2015 et ceux de début septembre vous avez retirés entre 1 à 3 minutes sur les temps de parcours en fonctions des heures (franges creuse ou pointe.....) de fait tout est calqué à l'identique sur les autres TM de la liane.
- Nous demandons une commission horaire exceptionnelle afin d'étudier tous les temps avec les tableaux de marche (planchette par planchette) des années précédentes et les nouvelles afin de faire les comparatifs. Nous vous les demandons à l'avance pour pouvoir les vérifier.

R : Des études sont en cours et en particulier avec le « Grand Dijon » sur la liane 6 pour le « Cours Fleury ».

b. L3, L5, L6, B11 le 8 octobre journée infernal : Des remontées de beaucoup de conducteur.

c. Il est reproché par certains agents de conduite de ne pas être pris en compte par le PCC quand nous avons du retard et même jusqu'à plus de 13 minutes, alors que si par malheur nous avons deux minutes d'avance pour une raison quelconque, de suite on nous en fait la remarque, même si l'avance n'est pas logique et que le « SAE » a « Merdé » (B)

R : (b, c) Nous allons voir avec les régulateurs comment gérer cela.

A chaque fois que nous parlons de retard en ligne la direction répond : « Nous allons étudier, voir, ... ; patate, patate, ... et à chaque fois aucune vraie réponse. Que faut-il faire pour que celle-ci comprenne qu'il faut faire quelque chose. Faut-il boycotter certaines lianes en faisant grève !!! Est-ce la solution ! Et en plus comment sommes-nous pris en compte au PCC lors de ces événements !

11) **Q :** Nouvel arrêt de « Préfecture », que pensez-vous faire pour régler le bon « Bordel » ambiant pour la circulation rue chancelier de l'hôpital. (en liaison aussi avec temps de parcours). (B)

R : Le problème va être étudié !!!! Une fois de plus rien de concret !!!!

12) **Q :** Voie bus Champollion, toujours les feux au rouge. Quand cela sera-t-il réglé ? (B)

R : Cela est en cours d'étude !!!! Le problème 3 à 4 minutes de perte quand aurons-nous de vraies réponses.

13) **Q :** Augmenter la temporisation du feu bus à l'arrêt HOP nord (direction Darcy) B12 et B18. (B)

R : Cela est compliqué du au Feu Tram juste à côté.

14) **Q :** Demande de fournir un plan des nouveaux emplacements des bus standard au dépôt. (B)

R : cela est fait



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTRDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

15) Q : Mettre à jour le SAE avec le nom des arrêts et la bande annonce (exemple : SAE indique Mariotte, bande annonce et arrêt Gare SNCF ; SAE indique Avenue de Bourgogne, bande annonce et arrêt Grand marché. (B)

R : Nous allons mettre à jour tout le système.

16) Q : Peut-on avoir une présélection de radio FM réglé sur une station type "JAZZ". (B, T)

R : Oui cela est possible. Quelle radio devons-nous enlever de fait car il n'y a que 18 présélections. Nous verrons cela avec la direction, trouvons en une qui fasse doublons dans les mémoires actuelles.

17) Q : A la demande de plusieurs conducteurs, nous demandons la création deux types de roulements : un du matin et un d'après-midi, qui serait de fait plus régulier. (B, T)

R : Cela peut être éventuellement possible mais surtout à voir avec l'étude que nous avons en ce moment avec la société LMDS (Les Marchands De Sable) qui travaille avec nous sur les principes de l'hypovigilance.

18) Q : Nous vous avons demandé un « Totem » au dépôt afin que les conducteurs puissent savoir quand les prochains départs allaient se faire pour Carraz (Tram), afin de prendre les bonnes navettes au dépôt (accepté). Cela n'est toujours pas mis en place, quand pensez-vous faire cela ? (B, T)

R : Celui présent au PCC sera récupéré et installé en bas.

19) Q : De plus en plus de signalements que les Bus et les Trams laissent des clients sur trottoir ou quai, que va-t-il être fait pour résoudre cela? Pour nous cela génère une perte de temps en station car il devient très difficile de fermer les portes des véhicules. (B, T)

R : Surtout sur T1 et L5. Cela paraît complexe à gérer sur la 5. Ils étudient une fois de plus comment ils doivent traiter cela. Même les pistes d'étude ne nous sont pas expliquées. Quid du service marketing et des études souvent obsolètes qui ne nous donnent pas de réponses concrètes en temps réelles !!!!!

20) Q : A nouveau, service en deux fois sur tram, mélange T1 et T2, pouvez-vous les enlever, cela est très difficile et l'on confond. (T)

R : Non cela a toujours existé. Et nous avons besoin de le maintenir. Ok mais alors ne soyez pas surpris de voir des erreurs dans la deuxième partie du service, vous en serez en partie responsable.

21) Q : problème devant le Cellier de Clairvaux entre Godrans et République, automobiliste venant de la rue Pierre Prudhon qui coupe plateforme (sens interdit) pour aller rue du Suzon, avec une vraie solution. Cela est toujours aussi fréquent. (T)

R : Et une réponse toujours en attente la responsable QSE étant en vacances. Les réponses ne peuvent être apportés même pas un moindre 3bout » !!!!!!!!!!!!! C'est vraiment lamentable.

22) Q : Mettre des « flip flop » avant le GLO, pour les voitures sortant de la gare SNCF et venant de la rue Guillaume Tell, au niveau du passage piétons et avant le GLO vers la place darcy pour les voitures venant du Boulevard Sévigné. (T)





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

R: Et une réponse toujours en attente la responsable QSE étant en vacances. Les réponses ne peuvent être apportés même pas un moindre 3bout » !!!!!!!!!!!!!!! C'est vraiment lamentable.

23) Q: Demande de sécuriser le GLO voitures qui se garent et dépassent dessus, vers la SLT en V2 direction République, toujours problème également à Foch. (T)

R: Et une réponse toujours en attente la responsable QSE étant en vacances. Les réponses ne peuvent être apportés même pas un moindre bout » !!!!!!!!!!!!!!! C'est vraiment lamentable.

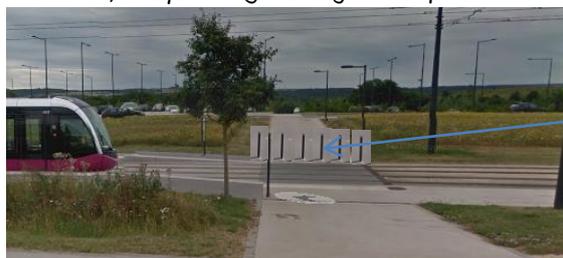
24) Q: Au vu des temps de passage par secteur et le rajout de SLT, nous demandons à nouveau de bénéficier du vert gratuit sur T1 et T2 pour ne plus avoir SLT fermé en croissant une rame. (T)

R: Nous n'avons toujours pas avancé sur le sujet avec les services de la ville et avec INEO.

25) Q: Service 1905 : pourquoi le service commence à « rep » au lieu de Godrans et 1804 qui finit à « Rep » pour ne pas payer une prime de panier. Fais signalé au PCC depuis le début du changement à Godrans et toujours pas pris en compte. (T)

R: Cela va être rectifié.

26) Q: Demandons la fermeture du passage piéton ("allumettes") du parking Valmy, afin que les voitures y sortant ne passent pas par-là afin d'éviter le rondpoint. (T)



R: Une demande est à l'étude en attente.

27) Q: Accoudoir tram les remplacez-vous systématiquement ? (T)



R: Aujourd'hui les accoudoirs sont changés au coup par coup, mais ceux-ci seront tous changés en 2016.

28) Q: De plus en plus d'incident sécurité "Tram" ne sont pas marqué sur les rapports sécurité que nous recevons (par mail), alors que les agents nous les signalent, exemple au moins deux incidents du 8/10, un du 7/10 et un du 18/9 non noté (et il y en a d'autres qui ne nous sont pas remontés en direct, mais que nous voyons comme : → incidents sur mail par exemple ou les tirages poignés en « Tram » secteur université !!!). Ce n'est pas occasionnel comme vous nous l'indiquiez à une précédente réunion CE. Est-ce une consigne d'entreprise afin de minimiser les incidents sur le réseau "Tram"? (T)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R: Non ce n'est pas une consigne de non divulgation. Cela a bien été noté mais pas répercuté dans le rapport « Bus ».

Par contre nombre croissants d'incidents sécurités en tout genre sur le réseau. Nous rappelons à toutes et à tous de bien signaler les incidents.

29) **Q:** Vous avez raccourci les temps de préparation sur le tramway de 3 minutes INEO (alors que les TM Papiers sont bons et en particulier la T01/14, veuillez les remettre à 20 minutes comme prévu dans l'accord 2011/03. Les temps de prise de service (préparation) sont ceux de sorti d'alvéole ou de remisage (T)

ARTICLE 6 : LES TEMPS ANNEXES

Les temps annexes (temps de caisse, temps de prise et de fin de service et temps de trajet) pour les services qui prennent au dépôt, prévus à l'article 5.4 de protocole d'accord n°99/01 relatif à la réduction du temps de travail, restent inchangés.

Les temps annexes ci-dessous sont créés pour les services de conduite tram :

- Aucun temps de caisse
- Temps de prise de service : 20 minutes
- Temps de fin de service : 10 minutes

Voiture : T1 - 14	Début :	6:36 -	6:52
Dépot : TRAM DEPOT TRAM pour TRAM	Fin :	1:13 -	1:27
Journée	1680	Darcy	11:40
T1 / 25113	DEPOT TRAM	Gare Quai 1	11:42
- / T1 - 14	Foch Gare	T1 / 58	Gare Quai 1
		- / T1 - 14	Darcy
T1 / 19580p	Foch Gare	République03	11:51
- / T1 - 14	Darcy	Quetigny	12:16
	République03	T1 / 390	Quetigny
	Quetigny		12:21

Le service 1680 commençant à 6h16

Temps de prise de service et de fin de service

Les services conducteurs bénéficient à la date de signature du présent accord d'un temps forfaitaire de prise de service et de fin de service, sous certaines conditions.

Ces temps forfaitaires de prise et de fin de service continuent à être attribués dans les mêmes conditions. Ces conditions sont listées dans l'annexe N°11 mentionnée ci-dessus.

Annexe N°11 : Temps de prise et fin de service

	TC	TC4 jours	TC5 jours	TC Soirée	MiTemps	TPV
Prises	10 mn	10 mn	10 mn	10 mn	10 mn	10 mn
Fin	5 mn	5 mn	5 mn	5 mn	5 mn	5 mn

Accord 1999/01

Dans les cas de rentrée et sortie successives du même véhicule, avec le même conducteur, les fins et prises de service ne sont pas appliquées.

Les 5 Mn de fin de service remplacé par 8 minutes pour les bus

R: Rien n'a été changé dans Inéo SAE. Nous serons très attentifs à cela. Et surtout ne pas rappeler au Cr Tram que le temps de prépa Tram se fait avec la sortie à la grille.

30) **Q:** Pourquoi certaines interventions pour changer les bus en ville par des dépanneurs se font en chaussure civile et non sécurité. (A, B)

R: Nous avons fini de travailler sur les habits pour l'atelier. Les chaussures de sécurité ressembleraient à des chaussures classiques !!! Nous demandons à voir. Le CHSCT y a-t-il été associé !

31) **Q:** Pourquoi les clés à roue ne sont toujours pas changés, les clefs ne seraient pas conformes (surtout les dynamométriques) ? (A, B)

R: Il y a une clé à choc neuve et une qui revient de réparation. Nous devons former tous les mainteneurs pour bien les utiliser. Elles sont vérifiées tous les ans.

32) **Q:** Quand penserez mettre en place dans tout l'atelier des enrouleurs d'air, afin de pouvoir travailler en toute sérénité ? (A, B)

R: C'est prévu sur le budget 2016 et sera mis à toutes les portes.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

33) Q : Nous vous avons demandé de mettre toutes les fosses en peinture. Ce n'est toujours pas le cas et où vont de fait les poussières de bétons? (A, B).

R : Ce n'est pas fait mais les fosses sont aspirées dégraissées et lavées tous les mois par Idés21.

34) Q : Quels sont les critères pour faire passer des mainteneurs bus d'OP1 à OP2 ou d'OP2 à OP3 et quand pourront-ils y passer? (A, B)

R : Il n'y a plus d'OP1, pour passer d'OP2 à OP3, il faut avoir le permis poids lourds et être en capacité d'avoir de l'autonomie. Nous espérons qu'il y aura des passages rapidement.

35) Q : L'outillage de l'ensemble des caisses des mainteneurs bus a-t-il été mis à jour correctement? (A, B).

R : Oui fait en début d'année, chaque outil défaillant est changé à la demande. Aux copains de l'atelier, ne pas hésiter de la faire.

36) Q : Salle Debrosses fontaine à eau très sale voir photo, ne pas la nettoyer avec la « serpillière » et avoir un vidage vers l'extérieur. Peut-on la remplacer par celle de Diderot qui fournit de l'eau chaude ? (G)



R : Il y a réunion avec Idés21 le 22/10, le dernier contrôle avec la SCAT a été déplorable et depuis les congés du responsable cela est fortement dégradé. Ce serait la même fontaine que l'autre salle. Cela paraît étonnant vu que l'autre fournissait de l'eau chaude et là, de la tempérée.

37) Q : Salle Debrosses, vous nous aviez promis un vrai planning de nettoyage, qui n'est toujours pas en place. (G)

R : Il y a réunion avec Idés21 le 22/10, pour voir un planning de nettoyage.

38) Q : Peut-on récupérer des portes manteaux de Diderot pour les installer à Debrosses ? (G)

R : Oui cela est fait et sera installé

39) Q : Devant la rigueur imposée par l'entreprise, quelles sanctions ont été mises aux cadres rentrant avec leurs véhicules de Service. (G)

R : Une fois de plus on dit nous que ce n'est pas une question DP !!! Pourquoi donc cela concerne bien les conditions de travail. Il y aurait une mauvaise interprétation de notre part les véhicules qui sont bien des véhicules de fonction. Nous osons espérer que cela est bien déclaré de telle façon !!!!!

40) Q : Pourquoi les fenêtres des locaux sociaux sont ouvertes lorsque nous rentrons dans ceux-ci alors qu'elles avaient été fermées auparavant. (G)

R : ce n'est normalement pas possible, fait quand une personne du syndicat est là. Nous allons le vérifier.

41) Q : Est-ce réelle et légale de faire un dépistage de drogue dans les urines sans avertir les salariés ? (G)





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

R : Le test est légal mais il sera rappelé au médecin qui le fait de prévenir le salarié, car celui-ci est en droit de le refuser

42) **Q :** Les agents administratifs ou autres travaillant dans les bureaux au CEM ont-ils une autorisation particulière pour monter leur vélo dans les bureaux, alors que des emplacements sont prévus à cet effet? (G)

R : Il y aurait du droit supplémentaire pour le cadre en responsabilité du marketing car son vélo à un coup élevé (5000€) et ne veut pas se faire voler des éléments qui se détachent rapidement de ce dit vélo. **Questions à réfléchir :** si un salarié Lambda à un moyen de transport individuel qui coûte cher avec des éléments détachable facilement, aura-t-il le droit de le garer de façon à ne rien se faire voler et créer l'anarchie au sein de l'entreprise. Est-ce juste ?

43) **Q :** Peut-on avoir sur tous les véhicules de services la même taille de logo DIVIA (E.C.)

R : les logos des véhicules sont suffisamment gros pour être identifiable. C'était une boutade évidemment. Pourquoi sur les véhicules de service ou fonction des cadres, les logos sont-ils si petit, ont-ils honte d'appartenir à notre entreprise !

44) **Q :** Est-il normal que certains agents du contrôle bloquent les portes du Tram afin de laisser venir des clients qui sont loin de la station, alors que précédemment ils ont déjà bloqué les portes pour le contrôle? (E.C.)

R : Bloquer les rames le moins longtemps possible est la priorité. Certes cela devrait être la vraie réponse, mais sur le terrain il faudrait que cela soit appliqué en temps réel, dans certaines situations qui pourraient éventuellement porter à conflit entre le « Traminot » et l'agent du contrôle qui lui fait perdre du temps en station.

45) **Q :** Bruit de fond (ventilateur) de la « TV info » qui gêne les agents à la réception au dépôt. Peut-on faire le nécessaire. (MKT)

R : Nous allons voir pour changer ce ventilateur et si cela persiste, nous déplacerons l'appareil en question.

46) **Q :** Peut-il y avoir une musique de fond à l'accueil dépôt quand des clients sont présents? (Mkt)

R : Il n'est pas nécessaire de mettre de la musique d'après les responsables.

47) **Q :** Peut-on indiquer sur les horaires aux poteaux que les bus arrivant aux terminus sont les derniers montants au terminus. (Afin d'éviter un conflit au terminus avec des clients pensant qu'ils repartent) (Mkt)

R : D'après la direction ce ne serait pas utile !!!!!!! Nous les invitons à monter à notre place dans ces conditions et verrons s'ils sont capable de gérer la situation. Nous étudierons une solution.

48) **Q :** Boîtier alarme PCC toujours pas déplacé au poste de garde, est-ce normal? (M)

R : Il y a deux boîtiers un au PCC et l'autre au gardien, le petit du PCC est resté et c'est normal.

49) **Q :** Questions diverses. Pourquoi lors de manifestation culturelle à la vapeur il n'y a que des bus standards ?

R : Nous allons vérifier cela il y a eu un loupé.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier (E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif





Compte rendu CE Réunion 21 Octobre 2015

1) Q : Approbation du PV de la réunion du 16 septembre 2015

R : Validé avec modifications.

2) Q : Consultation sur le règlement intérieur

R : Après discussion sur certains point du règlement : Vote → 0 pour, 6 contre . Mais sera appliqué quand même.

3) Q : Information de la direction sur l'évolution de la ligne managériale du service E.C.

R : Depuis le 15/10, un renfort managériale pour les agents de maîtrise terrain a été mis en place. Les A.M ont la charge d'une équipe d'environ 8 à 10 agents avec qui ils seront un maximum de temps avec eux sur le terrain, ayant le même type de roulement. La direction ne veut pas pour l'instant les considérer comme manager. A suivre !!!!!

4) Q : Information de la direction sur des actions en matière de lutte contre la fraude :

a) Organisation d'un forum « fraude ».

R : En novembre, il y aura des forums sur la fraude où tous les agents du service seront impliqués. Cela se passera du 2 au 6 novembre avec présentation du métier, opérations faites,...

Information « JE MONTE, JE VALIDE » : le 9/11 avec le même type de personnel que la dernière fois et ce sur les lianes 3 et 6

Suite à un incident dans un réseau Kéolis du centre de la France, nous demandons le retrait du contrôle en civil : en effet un agent du contrôle de ce réseau se baladait sur son temps perso dans le tramway lorsqu'un contrôle a été annoncé dans la rame, les fraudeurs qui s'y trouvait l'ont immédiatement pris à parti violemment alors que cet agent ne travaillait pas.

b) Validation à quai

R : Les 17 et 19/11, seront ciblés les sorties de lycée à fortes affluences comme le Castel, St Joseph, Simone V., Montchapet, St François, les CFA,... Ce sera à des horaires précis de sortie avec des portables de validation, du personnel intérimaire encadré par le service E.C.

5) Q : Questions relatives à l'expertise des comptes de l'entreprise pour le C.E.

a) Conformément à l'article L2325-37 du code du travail, demande que l'expert 3 CCE ait accès au document au même titre que le commissaire aux comptes.

b) Pourquoi la direction a refusé de remettre le document fiscal indiquant les salaires des cadres au cabinet d'expert (l'égal d'après le cabinet).

c) Quel est le montant des primes de déménagement imputées sur le compte de Kéolis Dijon.





R : La direction répond en bloc aux trois questions : pour le a et b vous n'aurez pas le montant des dix meilleurs salaires de Keolis SA. Il y a deux types de commissaires aux comptes et nous n'avons pas à vous les donner. Un élu CE leur posent la question de savoir s'ils ont honte de leur salaire ! La réponse est évasive et montre bien l'ambiguïté de ce que verse Keolis Dijon à Keolis SA pour faire fonctionner l'entreprise. De plus les primes de déménagement qui sont imputés à Kéolis Dijon sont celles des cadres rentrant dans l'entreprise (pas ceux sortant qui sont affectés à l'autre réseau qui les accueille). Tout ce qui est versé à la SA Kéolis ne rentre évidemment pas dans le compte « DIJON » et viens en moins sur ce que les salariés peuvent prétendre avoir.

6) Q : Prévoyance : point suite à la réunion du 16 octobre.

R : Cette réunion a démontré que le compte CARCEPT était déficitaire de 1.6 Millions €. Il va falloir revoir plusieurs points d'après la direction :

- Les cotisations CSG et CRDS non payés par les salariés en arrêt sur les I.J.
- Les jours de carence.
- Et surtout la manière d'indemniser qui aujourd'hui est le maintien de salaire et que l'entreprise voudrait passer à 80% maxi d'indemnisation lors d'un arrêt.

➤ Prochaine réunion vers le 27/11.

7) Q : Point sur le plan de formation 2015 : information avant consultation.

R : Comme la commission l'avait déjà demandé nous demandons que les documents nous soient présentés dans une taille où nous pouvons lire les chiffres et surtout pouvoir identifier quel organisme de formation fait tel type de formation. La direction indique qu'elle va avoir un logiciel de traitement des formations et ne devra plus le gérer sous Excel qui était un peu compliqué pour ce type d'information.

Les personnes souhaitant voir le document officiel de l'entreprise peuvent nous le demander et nous le transmettrons volontiers pour consultation en privée

8) Q : Gestion des C.A.

a) Demande d'un point sur la pose des C.A.

R : Il y a eu 176 poses de congés par intranet à ce jour pour le 1^{er} semestre.

b) Demande à pouvoir poser les vacances encore par papier en complément de Keoliensdijon, au moins pour cette année.

R : Ce ne sera pas possible comme indiqué dans la réunion précédente. En effet le planning ne peut en cas gérer les deux types de fonctionnement. Le retour sera plus facile dans le système par intranet





c) La nouvelle pose des « CA » change grandement le principe, il devient impossible de poser une grande période de vacances « type 3 semaines » en dehors de la période été. Cela était possible avant et surtout accepté car si tout le monde doit poser 3 semaines l'été, il n'y aurait pas de place pour tous.

R : Suite à vos demandes il y aura une évolution du système où les agents pourront poser trois semaines en dehors de la période été. De même la pose de CA en tant que prioritaire et semi prioritaire, il n'y aura besoin que d'un souhait minimum.

Par contre sur les non prioritaires deux souhaits sont obligatoires à minima. Nous demandons d'aller au-delà des trois semaines sur les périodes autres que l'été, en effet certains agents ne posent aucun congés en été et posent leurs six semaines sur les autres périodes et seraient encore refusés dans la nouvelle version qui sera disponible le 30 octobre.

9) **Q :** Peut-on changer de responsable de groupe et quelles sont les formalités ?

R : Non ce n'est pas possible. Si la situation est complexe entre les deux salariés et qu'il n'y a pas de résolution, il faudrait voir directement avec le responsable management pour essayer de résoudre cela.

10) **Q :** Demande d'un point sur la présence de salarié de Kéolis Dijon sur le parvis de la gare le vendredi 9 octobre (Organisation du temps de travail, mission)

R : Participation au train du climat et de la science pour la COP21. Nous avons mis en gare un Bus Hybrides pour montrer que Keolis Dijon et l'agglomération prenaient en compte l'environnement. Nous vous mettrons dans le compte rendu officiel qui était sur place (accompagnateur apparemment) et qu'elle en a été l'organisation générale.

11) **Q :** Demande de précision sur la réorganisation du service méthode et PCC (effectifs, temps de travail, etc.,...)

R : Il n'y a pas de modifications. Un agent du PCC est de temps à autre détaché pour des missions ponctuelles pour le service méthodes (prise d'horaire sur le terrain)

12) **Q :** Demande de l'application de l'article L3142-8 du code du travail.

R : La loi du 5 mars 2014 réintroduit par celle du 17 août 2015 sur le détachement en formation syndicale en particulier n'a pas encore eu son décret d'application. Les élus qui ont posé cette question demande de créer une convention annuelle avec l'entreprise, afin que les demandes individuelles et la « paperasserie soit simplifiée ». L'entreprise n'y serait pas opposée.

13) **Q :** Comment l'entreprise compte appliquer le fait que la justice estime qu'une période d'essai de 12 mois est abusive ?





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R: Cela est déjà appliqué depuis les derniers contrats de travail (08/2015) où pour les Conducteurs la clause est fixée à 3 mois, pour les agents de maîtrise 4 mois et les cadres 5 mois. Les douze mois de la CCN restent pour la titularisation ce qui est différent.

14) Q: Où en est l'accord sur l'égalité professionnelle homme-femme (Garderie,...)

R: Dernière réunion le 2 juillet, les projets sont en cours d'élaboration.

15) Q: Point sur les recrutements et embauches depuis la précédente réunion.

R:

- mainteneur Tram → une embauche mi-novembre et un autre à trouver.
- Méthode maintenance → En cours extérieur.
- Exploitation → 2 Conducteurs vers A.M. PCC
- Recrutement de C.R. → 8 à 9 pour début 2016 avec test fin octobre 2015.

16) Q: Transmission des effectifs trimestriels.

R: Voir le document donné par la direction et disponible à la demande. Effectif à 726 en septembre 2015.

17) Q: Est-il normal d'utiliser les caméras de sécurité à des fins de productivité ?

R: Il y a eu des discussions houleuses entre la responsable de l'agence commerciale et certains agents vis-à-vis de cela. Ce sont bien des caméras pour la sécurité et nous rappellerons à la responsable que c'est bien le cas, afin d'éviter les dérives.

18) Q: Demande du nombre d'heures de détachement utilisées depuis début 2015 et le restant pour le reste de l'année.

R: Nous vous les fournirons dans le compte rendu officiel nous n'avons pas eu le temps d'en faire le décompte exact à ce jour.

19) Q: Demande d'un point sur les comptes du budget du C.E. (utilisé et reste)

R: Suite à la panne de la caisse enregistreuse nous avons quelques soucis pour terminer les comptes mais cela est fait. Nous avons fourni à la comptable tous les éléments au 19/10 mais nous n'avons pas encore eu le retour pour le suivi comptable. Suite à la proposition d'achat de la nouvelle caisse enregistreuse avec suivi logiciel comptable, nous serons en mesure assez rapidement d'être plus réactifs sur le suivi des comptes du CE.

20) Q: Demande de mise à disposition du local vers l'atelier pour le stockage des jouets.

R: C'est Ok livraison des jouets le 10/12 avec tri le 11/12, pour l'arbre de Noël au cèdre le 13/12.

21) Q: Distribution des colis : demande d'un barnum, chariot élévateur, tire-palettes, semi-tautliner.

R: Livraison et montage du barnum le lundi 21/12 pour les colis le 23/12. Ce sera un barnum avec entrée et sortie séparé.

22) Q: Locations de vacances :





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfdtdivia.net



equipecfdt@cfdtdivia.net

a) Bilan de l'été 2015.

R: Les locations ont bien fonctionnées, le bilan exact est en cours.

b) La décision pour le problème de location à Marseillan a été prise en réunion de pré-CE du 12 octobre.

R: La personne retraité qui a posé un problème cette année a été interdit de location jusqu'au 31 décembre afin de lui faire comprendre qu'elle ne renouvelle plus cela. Cela la pénalise du fait qu'elle louait beaucoup le site en question. Rappel des règles a été fait.

c) Demande de prise en charge par le CE des bracelets et frais de gestion sur le camping « croix du sud ».

R: Nous avons reçu un courrier cette semaine et allons étudier avec soin ce qu'il en est car cela à l'air plus complexe qu'il n'y paraît.

23) Q: Achat d'une nouvelle caisse enregistreuse.

R: Vu avec le prestataire « Gestmag ». Nous avons eu une reprise de l'ancienne en panne et une nouvelle caisse sera mise en place avec les logiciels qui conviennent reliés aux deux PC présents afin de pouvoir faire de la gestion en direct. Prix de l'achat 4220€ TTC. 6 voix pour 0 contre.

24) Q: Demande de rappel du nombre de personnes s'occupant des camions. Il est reproché à un élu CE de ne pas avoir vidé le camion loisir, les autres élus n'auraient-ils pas pu le faire ? Pourquoi l'élu détaché au CE le dernier jour du mois n'a-t-il pas pu le faire ?

R: En effet 2 élus sont en Cogestions des camions un, en principale et l'autre en l'absence de ce dernier. Rappel est fait au deuxième qu'il doit gérer les camions lorsque le premier est en vacances afin d'éviter tout retard et problème sur cette gestion

25) Q: Demande de l'affichage des responsables élus par activité.

R: ok le responsable est le secrétaire du CE

26) Q: Question relevant du CHSCT :

a) Demande de faire passer message pupitre conducteur pour appel à volontaires pour les RD afin d'aboutir réellement au 1 samedi sur 2.

R: Non ce n'est pas possible cela donnerait du travail supplémentaire au planning.

b) Fascicule bleu VS : demande que ce fascicule soit appliqué toute l'année sur l'ensemble des VS et non remplacé par le fascicule jeune 2^{ème} semaine VS décembre.

R: Non, mais nous irons voir individuellement chaque conducteur à qui le samedi a changé sur cette période pour voir si cela pose problème et voir s'ils peuvent le travailler effectivement.

27) Q: Date du prochain CE

R: 21/10/2015



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

R. : CE extraordinaire le 23 septembre, examen des comptes de l'entreprise avec le cabinet EXOCE

Le CE le 18 novembre matin

Le DP le 18 novembre après-midi.



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)